

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

No 264

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 18 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Novembre 1986

L'Université de Neuchâtel donne tristement l'exemple du français : elle donne un cours d'*entrepreneurship*... ! Pour la traduction, s'informer directement à l'Université de... Newcastle.

Souffrir

Une des trouvailles du jargon sportif : « La victoire de Lucerne ne souffre *d'aucune* discussion. »

C'est ainsi que les chroniqueurs assimilent la discussion à une maladie dont souffriraient équipes ou joueurs...

Dans l'expression ainsi malmenée, « souffrir » est transitif et signifie supporter, admettre : la victoire d'Edberg ne souffre aucune discussion.

(Défense du français, No 264, novembre 1986)

Cheik

On a lu souvent, par exemple à propos de l'O.P.E.P., « Cheik Yamani a déclaré... »

Ce mot signifiant « chef de tribu », c'est un peu comme si l'on disait « commandant Untel » pour « le commandant Untel ».

Il paraît donc préférable de dire « le cheik Yamani ». Cela nous a été confirmé par le représentant en Suisse d'un Etat du Proche-Orient.

(Défense du français, No 264, novembre 1986)

Excessivement

« Chacun perçoit ou peut percevoir dans cet adjectif le mot *excès*. Il est donc légitime de lui conserver le sens de *trop*, bien que, au risque souvent d'une équivoque, on lui donne depuis longtemps le sens de *très, extrêmement*. La langue ne peut que perdre à cette confusion. »

(J. Hanse — *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*)

(Défense du français, No 264, novembre 1986)

Holding

Abrégé de l'anglais *holding company*, ce terme désigne une société financière qui possède les actions d'autres sociétés, procède aux opérations financières intéressant ces sociétés, et dirige (ou contrôle) leurs activités.

Si curieux que cela paraisse, « holding » est masculin. Plus d'un s'y trompe.

(Défense du français, No 264, novembre 1986)

Alternative

Durant l'émission TV « Temps présent » du 19 octobre, on a surabondamment entendu parler d'énergies *alternatives*.

Adjectif, ce mot signifie : qui présente une alternance (courant, mouvement alternatif). En langage correct, on parle d'énergies de remplacement, ou de substitution.

Substantif, « alternative » désigne une situation dans laquelle on n'a le choix qu'entre deux possibilités. Le sens récent de solution de rechange, possibilité unique de remplacement, nous vient de l'anglais.

(Défense du français, No 264, novembre 1986)

«Place de travail»

La fréquence des apparitions de ce lourd germanisme en Suisse romande, notamment dans le langage de la politique et de l'économie, nous incite à répéter une fois de plus qu'*Arbeitsplatz* se traduit par « emploi ».

« Poste de travail » (sous l'influence du précédent) est pléonastique ; on parle par exemple des postes vacants d'une administration.

Pour désigner l'endroit où quelqu'un travaille, on dispose de l'expression « lieu de travail ».

(Défense du français, No 264, novembre 1986)